

**Réunion du Conseil d'Administration  
du mercredi 06 juillet 2022 à 10h00**

Délibération n°2022-35

Objet : Affiliation au CDG31/Taux de cotisation obligatoire exercice 2023.

**Ont participé aux décisions**

**Collèges des communes affiliées**

- administrateurs titulaires présents : Mme GEIL-GOMEZ, M. LEFEBVRE, M. GUERRA, Mme TRILLES, M. FONTES, M. SALAT, Mme JARNOLE, M. RASPEAU, Mme GOUSMAR, M. CAMPAGNE, M. CHARLAS, M. LADEVEZE, M. DURAND, Mme ARTIGUES ;
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Mme TRILLES représentée par M. CASSAGNE ;
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Mme COUTTENIER représentée par M. FONTES, Mme DUPRAT représentée par Mme GEIL GOMEZ, Mme GONZALEZ représentée par Mme JARNOLE.

**Collège des établissements publics affiliés**

- administrateurs titulaires présents : néant ;
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : M. FOUCHIER représenté par M. SIOUTAC ;
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : néant.

**Collège des adhérents article L.452-39 du Code Général de la Fonction Publique**

**Représentants des communes adhérentes**

- administrateurs titulaires présents : M. PARRE, Mme RIEU;
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : néant ;
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : néant.

**Représentants des établissements publics adhérents**

- administrateurs titulaires présents : néant;
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : néant ;
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Mme DOSTE représentée par M. DURAND.

**Représentants du Conseil Départemental de la Haute-Garonne**

- administrateurs titulaires présents : M. BOUTELOUP, Mme LUMEAU-PRECEPTIS ;
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : néant ;
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : néant.

## Contenu délibération

---

La Présidente rappelle aux membres de l'assemblée la démarche de restructuration et de revalorisation de l'ensemble des recettes versées au CDG31 par les collectivités et établissements publics territoriaux soit affiliés auprès du CDG31, soit adhérents auprès du CDG31 à l'ensemble de missions Article L452-39 du Code Général de la Fonction Publique (CGFP) ou soit non affiliés auprès du CDG31.

Dans le cadre de cette démarche, La Présidente indique que cette démarche est guidée par les objectifs suivants :

- porter une politique de solidarité départementale entre collectivités et établissements publics territoriaux ;
- renforcer la qualité des services sur le plan des ressources en expertise et sur celui des moyens (numérisation et sécurité) ;
- maintenir des tarifs applicables aux missions complémentaires à caractère facultatif accessibles pour tous les affiliés auprès du CDG31 ;
- favoriser l'accessibilité aux missions complémentaires à caractère facultatif pour les adhérents auprès du CDG31 à l'ensemble de missions Article L 452-39 du CGFP ;
- améliorer la situation économique de l'établissement dans une visée prospective ;
- promouvoir plus fortement les missions complémentaires à caractère facultatif à destination des non-affiliés, en appliquant des tarifs spécifiques et, sous réserve, de la disponibilité opérationnelle (priorité aux affiliés puis aux adhérents auprès du CDG31 à l'ensemble de missions Article L 452-39 du CGFP).

La Présidente indique que, dans ce cadre, le taux de la cotisation obligatoire pour l'année 2023 doit être déterminé. Elle propose le maintien de ce taux de cotisation à 0,8% à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### Après discussion, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de :

- Maintenir le taux de la cotisation obligatoire due par les collectivités et établissements publics affiliés au CDG31, à 0,80%, pour l'année 2023 ;
- Prendre en compte cette décision dans le cadre de la préparation budgétaire de l'exercice 2023 ;
- Donner mandat à la Présidente pour toute acte ou réalisation en rapport avec le recouvrement de la dite cotisation obligatoire.

Fait à Labège,  
le 06 juillet 2022



**La Présidente,**

**Sabine GEIL-GOMEZ**